

le procès-verbal de 1864. Ils relèvent que la tache à la pointe de l'Épine, la plus notable comme extension et comme intensité d'instincte, présente cette particularité : elle est bornée à sa partie inférieure par une ligne qui n'est pas parfaitement circulaire à sa base, et qui a une forme irrégulière qu'on pourrait comparer à un bec de flûte. La tache, vu la dégradation de teinte qu'elle prend en certains points, et précisément à sa partie inférieure, se présente avec une couleur de lie de vin défraîchie.

« Puis la cloche de cristal a été replacée sur la base du reliquaire ; sa fermeture a été assurée par deux lacets de soie rouge, qui ont été scellés par-dessous le reliquaire au moyen de quatre cachets, deux portant le timbre *Prætura di Andria* et deux aux armes de l'évêque Staiti. Ces sceaux, de cire rouge, sont placés de telle sorte qu'on ne peut ouvrir le reliquaire ni extraire la Sainte Épine sans les rompre ou les endommager. »

Le reliquaire est ensuite placé dans son étui de bois, lui-même dûment fermé et scellé aux cachets de l'évêque, de la Préture et de la Municipalité ; l'acte notarié entre dans les détails les plus minutieux sur toutes ces précautions.

Son acte fut signé par tous les témoins.

On arrive au Vendredi Saint, 25 mars 1910. La cathédrale est remplie d'une foule, hostile en partie. Chacun est disposé à ne croire qu'à ses propres yeux.

Le reliquaire est apporté sur l'autel majeur de la cathédrale. On constate l'intégrité de tous les sceaux de l'enveloppe. On les brise, on en retire le reliquaire, et on expose la Sainte Relique sous sa cloche de verre, toujours scellée, à la vénération des assistants.

Les prières commencèrent, dirigées par l'évêque lui-même. Les supplications se prolongèrent devenant de plus en plus anxieuses chez les fidèles, en présence des ricanements des incrédules qui ne cachaient pas leur joie.

À 6 heures et demie du soir, les autorités civiles crurent sage de fermer la cathédrale. Avant de laisser partir la foule, l'évêque lui recommanda de prier encore, et d'arracher par la pénitence à la miséricorde divine le miracle auquel les péchés sans doute faisaient obstacle.